SYNTHESE POUR LE DIOCESE SUR LE THEME 9 : DISCERNER ET DECIDER

CONSTAT /JOIES/DIFFICULTES/ATTENTES

- Dans les actes des Apôtres, la présence de l'Esprit Saint **devance** tout le monde. Il est important de se mettre en « condition » pour discerner : partager la parole de Dieu et invoquer l'Esprit Saint, puis s'écouter / une écoute vraie et mutuelle pour permettre l'échange, le discernement puis la décision. Le discernement implique d'être ensemble et invite à la relecture. La correction fraternelle peut aussi y participer.
- Le peuple de Dieu ne décide pas beaucoup dans nos paroisses ou on n 'en a pas la connaissance. On reçoit beaucoup de la hiérarchie et pourtant « Ce qui se décide ensemble s'applique facilement »
- Les services paroissiaux ne peuvent fonctionner que s'il y a une vie d'équipe ; ce qui permet d'échanger, partager. Il est nécessaire qu'il y ait **un responsable nommé**, qui va donner l'impulsion, l'esprit dans l'équipe et permettre les discernements et décisions d'équipe.
- Une difficulté due à la fracture numérique : Ce n'est pas au paroissien ou à une personne extérieure d'aller vers la source d'information, mais à la paroisse à aller vers eux et privilégier la rencontre.
- Quelles suites ont été données à des discernements et décisions prises antérieurement telles que les décisions prises lors de Diaconnat 2013 ?

PROPOSITIONS/PETITS PAS POUR AVANCER

- Se former à la véritable écoute et institutionaliser un temps d'écoute régulier en paroisse : rdv cadré avec supports, thèmes préparés, prière Ou lieu d'écoute à créer ?
- Pour le discernement individuel tel que s'engager dans un service d'église, nécessité pour la personne de découvrir, connaître ce service, en connaître les bénévoles en amont afin de bien discerner.
- Pour discerner ensemble, en paroisse, nous sommes invités à entrer dans une démarche permanente de formation : s'appuyer sur les textes d'église, les connaître et revenir aux textes fondamentaux (ex : méconnaissance de la doctrine sociale de l'église)

- Paroles et pouvoirs doivent être mieux partagés au sein de la paroisse et/ou mieux identifiés :
 - Se référer aux responsables de chaque mouvement/service. Le responsable du service a une mission précise, définie et dans le temps, identifiable sur les supports paroissiaux.
 - Faciliter une communication descendante et remontante : ex : sondages/communications
 - Mieux connaître le fonctionnement des organes CP et EAP pour mieux connaître les discernements et décisions prises. Ex : Favoriser « poser une question » et le retour des décisions prises.
 - Proposer à nos prêtres l'aide de laïcs pour compléter leurs talents (ex : formations assurées par laïcs)

• Partager, prier :

- Favoriser la prière commune pour un sujet d'actualité (à travers l'homélie, le lien, les PU)
- Favoriser les témoignages des mouvements (ex-témoignage du secours catho en fin de messe...)
- Avec la future église et la nouvelle configuration de la paroisse : Créer des « commissions » de réflexions, de discernements pour préparer le changement, s'appuyer sur les 1ères réflexions écrites à l'origine du projet (archives).